

Fiche de poste

ENTREPRISE	
Nom de l'entreprise	EUROPE PROJECTION
Secteur d'activités	Fabricant de matériel professionnel pour l'application de peintures, de produits pâteux et poudres
Contact	Carole BOTTÉ – carole.botte@euromair.com
POSTE	
Intitulé du poste	CHARGÉ(E) DE MISSION MAINTENANCE / HSE / RSE
Nature du contrat	CDI
Volume horaire	Temps plein – 35h hebdomadaires
Lieu de travail	Rousset - 13790
Date de prise de poste	Au plus tôt
Missions principales	<ul style="list-style-type: none"> - La santé et la sécurité de nos collaborateurs, - La maintenance et la sécurité de nos bâtiments, installations et équipements, - La conduite et l'animation de notre démarche RSE.
PROFIL RECHERCHÉ	
Prérequis niveau d'expérience	Expérience d'au moins 2 ans en HSE en environnement industriel
Prérequis niveau d'étude, formation	BAC+2 en maintenance industrielle ou équivalent
Compétences requises	<p>Santé & Sécurité (HSE) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier, évaluer et prévenir les risques professionnels, - Former et sensibiliser les équipes aux bonnes pratiques sécurité, - Piloter les plans d'actions et les indicateurs HSE, - Mettre à jour et/ou créer la documentation sécurité : DUERP, PAPRIPACT, notices de poste, livret accueil sécurité, liste produits chimiques, plan de prévention, protocole de sécurité... - Assurer la conformité réglementaire et la veille associée. <p>Maintenance et sécurité du bâtiment/installations/équipements :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser la maintenance du bâtiment, des installations et des équipements de 1er niveau, - Coordonner la mise en œuvre de la maintenance préventive et curative des installations/équipements assurer par les prestataires, - Assurer le suivi des contrats de maintenance (détecteur incendie, vérifications périodiques électriques, portes, engins de levage, palans, four, extincteurs, ...), - Réaliser le suivi, la coordination et l'animation des Contrôles Périodiques Obligatoires par les organismes agréés et le suivi de la conformité (et le traitement de la non-conformité).

Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) :

- Définir et déployer la démarche RSE de l'entreprise sur ses 3 sites en cohérence avec sa stratégie
- Mettre en place des actions concrètes (énergie, déchets, empreinte carbone, inclusion...)
- Sensibiliser les collaborateurs aux enjeux sociaux et environnementaux.
- Assurer le reporting des actions RSE et leur communication en interne et en externe